

Le sénateur Patrick Chaize toujours au service du numérique

Le sénateur LR de l'Ain a été réélu ce mardi 7 novembre 2023, président de l'association nationale des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel.



Patrick Chaize, sénateur de l'Ain. Photo Catherine Aulaz

Patrick Chaize, sénateur Les Républicains de l'Ain, a été réélu pour la quatrième fois à la tête de l'Avicca, Association nationale des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel.

L'élu aindinois a « annoncé (sa) volonté de poursuivre (son) engagement au service de la transformation numérique des territoires, du point de vue des réseaux et infrastructures autant que de celui des usages et services. L'Avicca est aujourd'hui encore plus qu'hier, l'acteur incontournable des sujets numériques portés par les collectivités » se félicite Patrick Chaize qui entend promouvoir « la qualité des réseaux de communication électronique, la complétude des déploiements » ou encore « l'amélioration de la couverture mobile, l'inclusion numérique, la cybersécurité, la généralisation de la 5G, la prise en compte de l'empreinte environnementale du numérique ». Autant de sujets qu'il maîtrise et défend depuis des années, animé par « le sens de l'intérêt général » qui le caractérise.

Il se mobilisera « pour porter la voix de l'ensemble des collectivités adhérentes de l'Avicca, agir pour que les attentes et besoins d'un secteur en perpétuelles évolutions trouvent des réponses et faire que l'Avicca continue de peser dans les débats et choix nationaux ».

<https://c.leprogres.fr/politique/2023/11/10/le-senateur-patrick-chaize-toujours-au-service-du-numerique>